

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11597**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine DROIT-ECONOMIE-GESTION, Mention ADMINISTRATION PUBLIQUE, Spécialité ADMINISTRATION PUBLIQUE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Strasbourg	Recteur de l'académie, Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence d'Administration Publique est une formation professionnalisante qui correspond au L3 (semestre 5 et 6) d'un parcours Licence. Elle permet d'acquérir des compétences pluridisciplinaires nécessaires pour obtenir un emploi dans la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière. Il s'agit d'une part de faire correspondre les matières enseignées au contenu de la majorité des épreuves écrites et orales des concours (principalement en culture générale, droit public et économie et finances publiques // UE 1, 2, 3 de chaque semestre) mais aussi à la forme de ces épreuves (principalement dissertation, QCM et QRC, note de synthèse, exposé-discussion et entretiens oraux // UE 4). Il s'agit d'autre part de répondre aux besoins spécifiques de la fonction publique qui correspondent plus particulièrement à des choix de spécialités dans les concours et à des demandes en savoir-faire des administrations (management public, i.e. gestion-comptabilité et gestion des ressources humaines, droit privé, i.e. droit civil ou droit de l'entreprise ou encore sciences sociales, i.e. gestion territoriale, UE 5). Le parcours sciences sociales est construit pour permettre à des étudiants issus de filières dont les compétences sont peu exploitées dans les concours de se réorienter (Physique, Chimie etc.). Ils développeront ainsi une capacité d'expertise sur la gestion des territoires et des régions. Il s'agit enfin de donner l'opportunité aux étudiants d'acquérir une formation pluridisciplinaire solide leur permettant d'envisager sereinement s'ils le souhaitent la poursuite de leur étude en Master, notamment un parcours Master Administration Publique

Il s'agit d'une part de faire correspondre les matières enseignées au contenu de la majorité des épreuves écrites et orales des concours (principalement en culture générale, droit public, économie et finances publiques) mais aussi à la forme de ces épreuves (principalement dissertation, QCM et QRC, note de synthèse, exposé-discussion et entretiens oraux). Il s'agit d'autre part de répondre aux besoins spécifiques de la fonction publique qui correspondent plus particulièrement à des choix de spécialités dans les concours et à des demandes en savoir-faire des administrations : gestions des risques sociaux, expertise juridique ou encore en management financier et humain des organisations.

Un cadre A de la fonction publique doit à la fois savoir décider, déléguer, analyser, évaluer et suivre la réalisation d'un projet. C'est un maillon clef dans l'organisation de la fonction publique. A ce titre, il doit développer entre autres des :

- Capacités d'adaptation à des fonctions et situations diverses, ce qui nécessite une solide formation transdisciplinaire
- Capacités d'analyse via différentes approches disciplinaires (Approches juridiques, économiques et sociales)
- Capacités rédactionnelles
- Capacités à s'exprimer à l'oral
- Capacités d'expertise et de décision dans les domaines tels : l'analyse financière, le suivi juridique d'un projet, la gestion d'une équipe ou encore dans la gestion territoriale.
- Prépare et met en oeuvre l'action des pouvoirs publics

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonction publique : territoriale, Etat, administration hospitalière.

-

- Concours de la Fonction Publique Hospitalière
- Concours du Commissariat aux Armées
- Concours de l'EN3S

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 5 : 30 crédits ECTS / 5 UE

UE 5.1 (Obligatoire / 6 crédits ECTS) : TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

UE 5.2 (Obligatoire / 9 crédits ECTS) : DROIT PUBLIC

UE 5.3 (Obligatoire / 9 crédits ECTS) : ECONOMIE ET FINANCES

UE 5.4 (Obligatoire / 3 crédits ECTS) : LANGUES ET PARCOURS PROFESSIONNEL

UE 5.5 (à options / 3 crédits ECTS) : UE A OPTIONS

Semestre 6 : 30 crédits ECTS / 5 UE

UE 6.1 (Obligatoire / 6 crédits ECTS) : TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

UE 6.2 (Obligatoire / 9 crédits ECTS) : DROIT PUBLIC

UE 6.3 (Obligatoire / 9 crédits ECTS) : ECONOMIE ET FINANCES

UE 6.4 (Obligatoire / 3 crédits ECTS) : LANGUES ET PARCOURS PROFESSIONNEL

UE 6.5 (à options / 3 crédits ECTS) : UE A OPTIONS

UE 1 TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- Savoir analyser une problématique de manière transversale et structurée
- Savoir synthétiser un dossier
- Pouvoir passer avec succès les épreuves incontournables des concours que constituent ces deux matières

UE 2 DROIT PUBLIC

- Comprendre le fonctionnement et le rôle de la fonction publique française
- Replacer la fonction publique française dans le contexte européen
- Comprendre et savoir analyser le contexte et les règles qui s'imposent aux agents de la fonction publique
- Pouvoir passer avec succès les épreuves incontournables des concours que constitue le droit public

UE 3 ECONOMIE ET FINANCES

- Comprendre, savoir analyser et évaluer l'environnement économique qui régit les actions du décideur public et par conséquent de l'agent public

- Comprendre, savoir analyser et évaluer les politiques publiques économiques que l'agent public met en oeuvre
- Comprendre et savoir manipuler les moyens qu'a le décideur public pour mettre en oeuvre la politique qu'il veut conduire
- Pouvoir passer avec succès les épreuves incontournables d'économie et de finances publiques dans les concours de catégorie A

UE 4 LANGUES ET PARCOURS PROFESSIONNEL

- Capacité d'expression orale
- Maîtrise d'une langue étrangère
- Connaissance du monde professionnel auquel l'étudiant sera confronté
- Préparation aux entretiens d'admission ou de motivation des concours

UE 5 UE A OPTIONS

- Capitaliser et rendre opérationnels des savoirs acquis lors du L2
- Développer des compétences opérationnelles originales qui répondent aux besoins spécifiques de la fonction publique en savoir-faire
- Développer une capacité d'expertise dans ces domaines spécifiques

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes ayant contribué aux enseignements Loi n°8452 du 26 juillet 1984 modifié sur l'enseignement supérieur • Les étudiants de toutes disciplines (droit, économie, histoire, BTS...), ayant capitalisé 120 ECTS (niveau L2) sont admis à s'inscrire en Licence d'Administration Publique, à condition d'être retenus par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier. Les parcours proposés permettent à des étudiants de formations initiales différentes de postuler en Licence d'Administration Publique, en valorisant les savoirs et compétences acquis préalablement. Si l'inscription dans un parcours est laissée au libre choix des étudiants, le parcours sciences sociales est principalement destiné à des étudiants ayant capitalisé 120 ECTS dans une discipline sociale ou autre que droit ou management (Histoire, Sociologie, Philosophie, Physique...). Les étudiants de toutes disciplines juridiques (Droit, Carrières juridiques) pourront intégrer le parcours Droit Privé de la Licence d'Administration Publique. Le parcours management public, quant à lui, est plus particulièrement adapté à des étudiants issus de BTS comptabilité, d'AES ou d'Economie. - La composition des jurys est arrêtée par la Présidence de l'Université Robert Schuman, sur proposition du responsable de la Licence d'Administration Publique.
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> Personnes ayant contribué aux enseignements Loi n°8452 du 26 juillet 1984 modifié sur l'enseignement supérieur Les étudiants de toutes disciplines (droit, économie, histoire, BTS...), ayant capitalisé 120 ECTS (niveau L2) sont admis à s'inscrire en Licence d'Administration Publique, à condition d'être retenus par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier. Les parcours proposés permettent à des étudiants de formations initiales différentes de postuler en Licence d'Administration Publique, en valorisant les savoirs et compétences acquis préalablement. Si l'inscription dans un parcours est laissée au libre choix des étudiants, le parcours sciences sociales est principalement destiné à des étudiants ayant capitalisé 120 ECTS dans une discipline sociale ou autre que droit ou management (Histoire, Sociologie, Philosophie, Physique...). Les étudiants de toutes disciplines juridiques (Droit, Carrières juridiques) pourront intégrer le parcours Droit Privé de la Licence d'Administration Publique. Le parcours management public, quant à lui, est plus particulièrement adapté à des étudiants issus de BTS comptabilité, d'AES ou d'Economie. <p>- La composition des jurys est arrêtée par la Présidence de l'Université Robert Schuman, sur proposition du responsable de la Licence d'Administration Publique.</p>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> Personnes ayant contribué aux enseignements Loi n°8452 du 26 juillet 1984 modifié sur l'enseignement supérieur Les étudiants de toutes disciplines (droit, économie, histoire, BTS...), ayant capitalisé 120 ECTS (niveau L2) sont admis à s'inscrire en Licence d'Administration Publique, à condition d'être retenus par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier. Les parcours proposés permettent à des étudiants de formations initiales différentes de postuler en Licence d'Administration Publique, en valorisant les savoirs et compétences acquis préalablement. Si l'inscription dans un parcours est laissée au libre choix des étudiants, le parcours sciences sociales est principalement destiné à des étudiants ayant capitalisé 120 ECTS dans une discipline sociale ou autre que droit ou management (Histoire, Sociologie, Philosophie, Physique...). Les étudiants de toutes disciplines juridiques (Droit, Carrières juridiques) pourront intégrer le parcours Droit Privé de la Licence d'Administration Publique. Le parcours management public, quant à lui, est plus particulièrement adapté à des étudiants issus de BTS comptabilité, d'AES ou d'Economie. <p>- La composition des jurys est arrêtée par la Présidence de l'Université Robert Schuman, sur proposition du responsable de la Licence d'Administration Publique.</p>
Par expérience dispositif VAE	X	<ul style="list-style-type: none"> Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°8452 du 26 juillet 1984 modifié sur l'enseignement supérieur) et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation de la formation par le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juillet 2005 n° 20051782

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www-ipag.u-strasbg.fr

[Site web de l'Université de Strasbourg](#)

Lieu(x) de certification :

Université Robert Schuman (Strasbourg III) 1, place d'Athènes 67045 Strasbourg Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de Préparation à l'Administration Générale Ensemble St Georges 47, Avenue de la Forêt Noire 67082 Strasbourg Cedex

Historique de la certification :